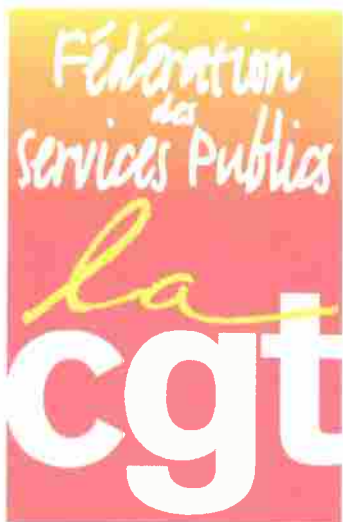




LA CGT VOUS INFORME

Bourges, le 24 Septembre 2018

La Loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) vient d'être adoptée et le logement social est une nouvelle fois loin d'être épargné !! En effet, il est prévu entre autre que **les organismes HLM seront contraints de se regrouper autour d'un parc d'au moins 12.000 logements**. Il y a moins d'un an, on nous avait pourtant rassurés qu'en fusionnant l'OPH du Cher et Bourges Habitat, notre Office serait **à l'abri** pendant quelques temps : **FAUX**.

Nos politiques ont donc créé une nouvelle structure : La **SOCIETE DE COORDINATION** pour favoriser ces regroupements entre OPH et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on n'a pas trainé pour trouver à qui nous marier. En effet, les contacts sont très avancés entre l'OPH du Cher et Montluçon Habitat puisque les 2 Conseils d'Administration ont approuvé **le principe d'un rapprochement** entre les deux structures. Les fiançailles sont donc prononcées pour un **mariage** idéalement prévu **début 2020**.

Vos représentants CGT de l'OPH du Cher ont donc fait le déplacement jusqu'à Montluçon début Septembre pour faire connaissance avec la future mariée : 4.800 logements – 115 salariés – **Plan CGLLS signé en 2016 – Une vacance et un taux d'impayés en hausse.** Bref, au-delà de la distance qui nous sépare, la situation financière de cet organisme n'est **guère réjouissante** et nous pouvons légitimement nous interroger sur ce choix, sur ses conséquences sur le devenir de notre Office et sur **les conditions de travail** des salariés qui le composent. D'ailleurs, on peut s'interroger sur **l'absence de pourparlers entre Montluçon Habitat et l'OPH de l'Allier qui œuvrent pourtant sur un territoire commun.**

On nous présente cette Société de Coordination comme une nouveauté permettant à chaque Office de conserver son pouvoir de décision mais à lire le Guide Pratique mis en ligne par la Fédération des Offices, **ce n'est ni plus ni moins qu'un GIE.** A croire que les erreurs commises par le passé à Bourges Habitat n'ont pas servi de leçon. Pour l'heure, les services concernés par cette mise en commun de moyens ne sont pas connus mais à la vue de l'organigramme de Montluçon Habitat, on peut d'ores et déjà imaginer que le service de la Maîtrise d'Ouvrage sera impliqué en premier lieu.

Et ensuite ? Le service Informatique ? Le service des Ressources Humaines ? Le service de la Comptabilité ? Quel impact sur **les postes en doublons** ? Quelles conséquences sur les conditions de travail ? sur la mobilité ? Quelle est la prochaine étape ? Châteauroux ? Nevers ? Autant de questions qui méritent des réponses que **le syndicat CGT s'engage** à obtenir si vous nous donnez votre confiance lors des prochaines élections professionnelles.

**CERTAINS DISENT DU SYNDICAT CGT QU'IL EST
VIRULENT MAIS NOUS SOMMES SURTOUT
VIGILANTS POUR CE QUI EST DE LA DEFENSE DES
DROITS DES SALARIES !**